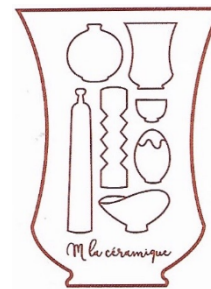


Association MLACERAMIQUE

18 rue Guillaume Pellicier
34070 Montpellier
Tél. 04 48 78 42 91
www : mlaceramique.fr
contact@mlaceramique.fr



PROGRAMME DE FORMATION en PRÉSENTIELLE CAP TOURNAGE EN CÉRAMIQUE

Programme de Formation

Cette formation est une formation tous publics.

Les conditions d'accès : une durée d'activité professionnelle est nécessaire.

Le candidat devra passer l'épreuve d'initiation pour être accepté à la formation.

Prérequis : initiation

Ce bilan Prérequis est établi à l'issue de sa réalisation pour juger de son aptitude à être admis(se) en formation.

Les candidats peuvent effectuer cette initiation toute l'année.

Objectifs de la formation

- Finalité de l'action de formation : parcours diplômant, CAP.

A l'issue de la formation, le candidat est capable de maîtriser la matière argileuse pour concevoir et réaliser sur un tour de potier des objets de l'art de la table, de décoration et des objets utilitaires en tout genre.

Contenus de la formation

De façon théorique et pratique, l'enseignement que reçoit le stagiaire est diversifié selon les difficultés que lui impose les formes étudiées.

- Communication esthétique et technologique :
 - Communication des terres et de leurs contraintes : 25 h
 - Vocabulaire et schémas techniques : 35 h
 - Connaissances générales décors / cuissons : 15 h
 - Historique de la céramique : 25 h
- Mise en œuvre et réalisation :
 - Réalisations en série : 150 h
 - Réalisations pièces hautes : 100 h
 - Réalisations d'objets avec pied, anse, bec et couvercle : 100 h
 - Créations artistiques personnelles 50 h.

Soit un total de 500 h pour un coût total de 13 000 €.

Les apports théoriques, pratiques, méthodologiques de construction manuel sur le tour de potier, la technique enseignée, lui permettent d'acquérir de l'assurance dans la réalisation de formes de plus en plus complexe afin de le mener à une réalisation sur mesure, avec de la régularité.

Durée de la formation et modalités d'organisation

Le rythme de la formation est de 4 jours par semaine les mardis, mercredi, jeudis et vendredis. Cette formation a deux sessions dans l'année d'une durée de 5 mois, une en septembre et la seconde en février de chaque année.

Par rapport aux savoirs faire de notre cahier des charges en relation avec le CAP tournage en céramique, nous n'avons pas un enseignement général mais un enseignement personnalisé, adapté à chaque candidat, selon son aptitude et le suivi de ses réalisations personnelles.

Les heures théoriques et de pratiques sont variables en fonction de l'aptitude de chaque élève.

Les horaires sont de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

La formation se déroule à l'association M La Céramique (AMLC), 18 rue Guillaume Pellicier, 34070 Montpellier.

Le groupe est composé de 6 à 8 stagiaires par session.

1 PROGRAMME DE FORMATION PRÉSENTIELLE

Qualité du formateur : céramiste

TSAOUSOGLOU Cécile, céramiste, 30 ans d'expérience, diplôme international de tournage à façon en céramique en Italie (Faenza), nationalité française, a remporté le Concours Talents de la région Languedoc Roussillon, enseigne depuis de nombreuses années notamment aux Ateliers des Métiers d'Art de la ville de Montpellier avec la Fédération nationale des Métiers d'Art. Il y a 30 ans, elle a été formée par Maître Augusto Tozzola durant 5 ans, lui-même spécialisé dans le tournage en céramique. Celle-ci dispose de suffisamment d'expérience professionnelle pour canaliser, gérer, orienter les énergies afin de rester concentré sur l'objectif de l'apprentissage et gérer les conflits éventuels.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Les éléments matériels mobilisés pour la formation sont des supports techniques : tour de potier, de salle de formation. Un espace uniquement réservé avec poste de travail individuel : miroir, instruments de pesée, matière première à proximité. Chaque salle dispose d'un éclairage individuel adapté ainsi que d'un point d'eau.

- Les apprentissages sont transmis par des mises en situation et des travaux pratiques. Chaque candidat est doté de son classeur où sont retranscrits les schémas des travaux au fur et à mesure de l'évolution de ceux-ci.

Un enseignement théorique est enseigné au fur et à mesure de l'apprentissage. L'élève se doit de noter tout ce qui lui est enseigné sur son cahier.

Évaluation de la formation / suivi de la formation :

- Des évaluations des acquis sont prévus sur deux périodes. La première évaluation se fait à 250 h, la seconde à 450 h. Ces évaluations sont faites avec un support papier, fiche d'appréciation (bilan de compétences). Celui-ci est vérifié et validé par le professeur qui contrôle les acquis de la pratique du niveau CAP obligatoires du candidat, à des fins de perfectionnement.
- L'évaluation porte sur les formes non acquises, en cours d'acquisition ou acquises.
- la formation vise l'obtention du CAP tournage en céramique
- Une attestation de formation, est remise en fin de formation.
- Présence du candidat : Des feuilles émargement sont remplies par demi-journée.